



Namur investit dans votre avenir

La Ville de Namur défend un projet de territoire cohérent qui permet de renforcer sa centralité et de ne plus gaspiller les moyens publics dans l'étalement urbain. Après avoir balisé (via un schéma de structure communal) le développement urbanistique de son territoire, c'est à présent sur les grands projets structurants qu'elle se concentre. Ces projets résultent tous d'une ambition nouvelle visant à promouvoir Namur comme une capitale politique et administrative, mais aussi comme un territoire reconnu pour son art de vivre et son exemplarité en matière de durabilité et d'équité. Source de dynamisme, ces grands projets novateurs doivent permettre à Namur de conforter ses fonctions d'échange, de décision et d'innovation. Nous vous invitons à les découvrir à travers cette plaquette de présentation.

La redynamisation du quartier de la gare : pour que Namur ne perde pas le Nord ...

La gare de Namur constitue une des principales portes d'entrée du territoire et est un vecteur important de son rayonnement. Défendre l'attrait de la ville et la réinvestir, y compris dans sa dimension commerciale, c'est prémunir ses habitants d'une forme d'abandon urbain et c'est offrir à tous un cadre plus agréable pour mieux vivre ensemble. Pour cette raison, la Ville a mis en place un vaste programme de réhabilitation du nord de la Corbeille.



Aménagement des espaces publics au nord de la Corbeille - © Skope

Pensé globalement, mûri depuis 10 ans, étudié et conçu en partenariat avec d'autres services et pouvoirs publics (SNCB, SPW, groupe TEC/SRWT), ce projet résout enfin plusieurs problèmes qui se posaient depuis très longtemps :

- menace d'un méga centre commercial en périphérie,
- chancre de la dalle de la gare des trains SNCB,
- insécurité, insuffisance de place et de confort de la gare actuelle des bus TEC,
- dégradation du quartier (espaces publics, commerces et logements),
- application incomplète du Plan Communal de Mobilité,
- liaisons difficiles avec les quartiers derrière la gare.





Future gare multimodale - Vue de nuit

Les projets prévus pour cette réhabilitation sont multiples :

- l'aménagement d'une nouvelle gare des bus confortable et en connexion multimodale avec la gare des trains, sur la dalle de la gare SNCB,
- le renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville par la création d'un nouveau pôle commercial complémentaire au square Léopold,
- la reconfiguration de la place de la Station et des espaces publics au profit des clients et des navetteurs,
- la rénovation des logements du boulevard Mélot côté corbeille et l'urbanisation du côté gare pour des fonctions de services et bureaux,
- le développement des modes doux (piétons et vélos) dans le périmètre, vers Bomel et Saint-Servais, ainsi que vers la gare de Jambes,
- la création de plusieurs parkings en ouvrage qui permettront de reconquérir davantage d'espace pour les modes doux et pour les transports en commun.

Cette dynamique engendrée par la réhabilitation du quartier de la gare marque une étape décisive vers une ville plus accessible et plus attractive.

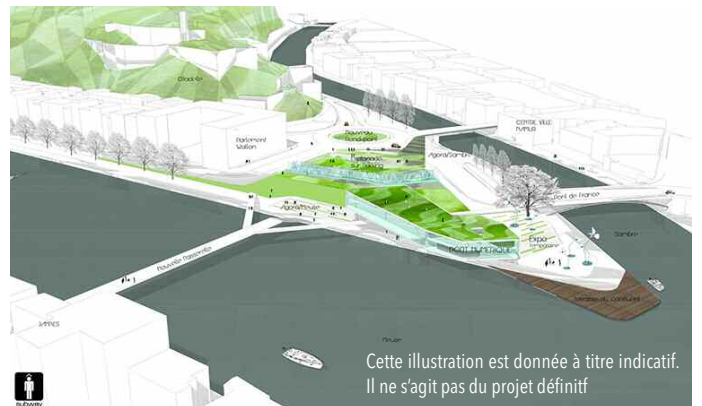


Place de la Station - © Skope

Le projet « NAMUR INNOVATIVE CITY LAB », sélectionné dans le cadre des fonds européens FEDER, a pour ambition de développer une dynamique d'innovation urbaine dite « intelligente » favorisant l'émergence de nouveaux produits et services urbains.

Sur le site de la Confluence, la Ville de Namur développe cinq projets :

- l'aménagement de l'esplanade du Grognon pour en faire un espace piéton type Agora, ouvert vers les berges du fleuve et répondant à une triple fonction, à la fois événementielle, touristique et citoyenne,



Cette illustration est donnée à titre indicatif. Il ne s'agit pas du projet définitif

- la construction d'un « port numérique » à la pointe du site comme lieu de convergence citoyenne et technologique, sorte d'ambassade de la capacité d'innovation de la ville. L'espace deviendra un lieu multiple d'exposition et de dialogue dans l'esprit d'une « cantine citoyenne »,
- la création d'une passerelle cyclo-piétonne entre les deux berges de la Meuse reliant Jambes et la Confluence. L'ouvrage sera accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite,



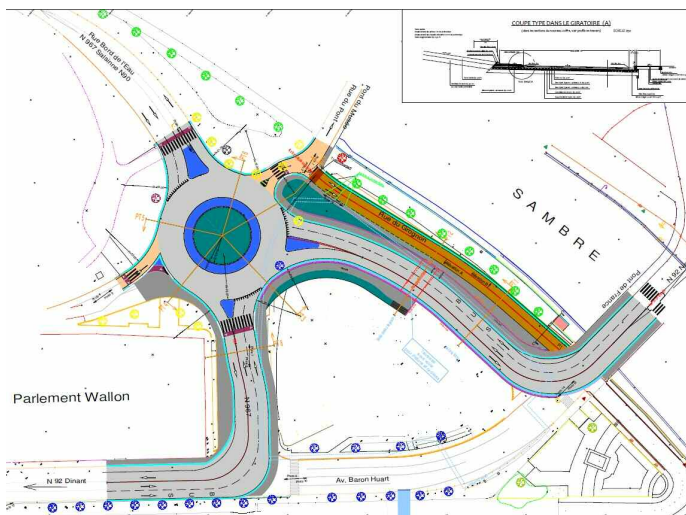
© Greisch

La Confluence : un site, cinq projets

Lieu stratégique et emblématique de la Capitale wallonne, le « Grognon » est trop peu mis en valeur : circulation routière omniprésente, manque d'aménagement, impression de vide et d'inactivité, ... Ce site exceptionnel pourrait cependant devenir un lieu de rencontre et de convivialité reconnu par les Namurois.

La Ville de Namur, forte des subsides reçus dans le cadre des fonds européens FEDER, étudie depuis plusieurs années les différents projets qui seront développés au confluent de la Sambre et de la Meuse. Ces projets entrent maintenant dans des phases très concrètes de réalisation, de l'étude de faisabilité à la mise en œuvre des chantiers. L'objectif est de renforcer l'image du site et de le positionner comme vitrine de la ville intelligente (Smart City), exposant une Région innovante.

- l'adaptation de la voirie et la création d'un rond-point, nécessaires compte tenu du réaménagement de la Confluence,



- la création d'un parking souterrain de 747 places (hors FEDER).



Entrée du parking souterrain de la Confluence

Un pôle culturel, un nouveau parc et un Palais de justice dans le quartier Rogier/Casernes

L'actuel site des Casernes accueillera un parc public de pleine terre, une centaine de logements, quelques services (bibliothèque, taverne,...) et un parking souterrain.

Mais pas uniquement... l'état fédéral y a prévu l'installation du nouveau Palais de Justice, dont la construction devrait bientôt débuter.

Le programme est le suivant :

- un parc public de 3.500 m²,
- une bibliothèque de 2.000 m²,
- un espace HoReCa de 300 m² attenant à la bibliothèque et en lien avec le parc,
- 600 à 800 m² de rez commerciaux,
- environ 1.500 m² de bureaux,
- 120 à 140 logements,
- un parking de 400 places.



© Skope

A terme donc, l'ensemble du quartier des Casernes, dont le tissu urbain avait été malmené par la construction des trois tours des Finances, sera réhabilité par un parc et un nouvel îlot d'un gabarit mieux adapté au centre urbain.

Juste à côté, l'Espace Rogier accueillera lui aussi un nouveau projet d'envergure où se mêleront tous les aspects de la vie namuroise de par la présence de logements, de bureaux et d'infrastructures culturelles grâce à l'implantation du Conservatoire et à la rénovation du Grand Manège. L'ensemble sera réalisé dans une architecture urbaine contemporaine et de qualité.



Réhabilitation du Grand Manège - Image à titre exemplatif

Ce projet se développera en deux temps :

- la première phase prévoit la conception et la réalisation d'un nouveau Conservatoire de musique (3.000 m²), d'une salle de spectacle (de 800 places, bénéficiant d'une grande qualité acoustique) et d'un espace HoReCa,
- la seconde phase prévoit d'y créer une Cité des Métiers (2.000 m²), des logements publics locatifs (2.000 m²), des logements privés (2.000 m²) et un parking souterrain privatif de 160 places.

Un téléphérique pour relier Namur à sa Citadelle

Inauguré en 1957, le téléphérique a malheureusement cessé ses activités suite à un incendie en 1997.



Archives photographiques - Ville de Namur

Une étude de faisabilité a été lancée en 2013 afin de déterminer le meilleur tracé en termes d'intégration paysagère sur le site patrimonial de la Citadelle. L'étude a également été l'occasion de préciser l'objet même du transport par câble aérien : système de transport, analyse multicritères des avantages et inconvénients des tracés envisagés, recherche d'un tracé alternatif limitant les impacts, estimation budgétaire et charges d'exploitation, ...

Plusieurs tracés ont été étudiés selon de nombreux critères (urbanistiques, architecturaux, paysagers, de sécurité, etc). Le tracé le plus réaliste retenu pour la construction d'un téléphérique à Namur est finalement celui qui relie la place Maurice Servais à l'Esplanade de la Citadelle.

Il aura un impact limité sur les arbres et le paysage. Il s'agira d'un tracé direct de 650 mètres de long avec six pylônes pour une dizaine de cabines.

Ce nouveau moyen de transport sera aussi l'occasion de renforcer l'attractivité de la Citadelle, mais également de dynamiser le centre historique de Namur. Ainsi, la Place Maurice Servais est pressentie pour accueillir la station de départ. Ce sera l'occasion de réaménager celle-ci pour lui donner de nouvelles fonctions socio-économiques, touristiques et culturelles.



MONTANT DES TRAVAUX 8 700 000 €	Travaux menés et financés par le futur exploitant (concession)	Réaménagement de la Place M. Servais avec jeux d'eau, kiosque, terrasses	La nouvelle liaison Namur Citadelle survolera Terra Nova	6 pylônes Hauteur : de 20 à 25 m 107,5 mètres	Longueur 679 mètres Un départ toutes les 45 secondes
9 télécabines débrayables	6 à 8 places assises par cabine	2 cabines accessibles PMR	Il y a aussi des téléphériques à Dinant, Huy, Toulon, Grenoble, Barcelone, Rio de Janeiro, Honk Kong,...	Tickets publics et formes interactives d'information touristiques au départ et à l'arrivée	200 places de parking sur l'Esplanade + 100 places pour les taxis
				STATION CITADELLE Sur l'esplanade de la Citadelle	



Le choix s'est porté sur un modèle de télécabine débrayable à basse vitesse de 6 à 8 passagers. En effet, le modèle ancien en forme d'œuf ne correspondait plus aux critères de sécurité. Il fallait également prendre en compte les personnes à mobilité réduite et les poussettes d'enfants.

La Région wallonne avait réservé environ 25 millions € en faveur de grands projets pour la capitale wallonne, dont quelque 10 millions € pour celui du téléphérique.

Conclusions

Vous l'aurez compris, la Ville de Namur souhaite donner un souffle novateur à son territoire et en faire une ville durable et désirable. La liste des projets présentés dans cette plaquette n'est évidemment pas exhaustive et de nombreux autres projets sont en cours de réflexion ou de réalisation pour ancrer définitivement Namur dans le 21ème siècle.

Il s'agit de projets de long terme qui prendront encore plusieurs années avant d'être totalement concrétisés. Tout au long des procédures, les citoyens seront consultés et informés de l'avancée des projets. Un espace est à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations :

Pavillon de l'Aménagement urbain - Hôtel de Ville de Namur
 Maison des citoyens - Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h
 Permanence les lundi, mercredi et vendredi de 13h15 à 16h30
 Tél. : 081/24.72.94
 Pavillon-namur@ville.namur.be

